



## COMMUNIQUÉ : BUDGET 2025

Pour diffusion immédiate

**Paspébiac, le 20 décembre 2024** – Les membres du Conseil municipal de Paspébiac ont présenté aux citoyens le budget 2025 ainsi que le plan triennal d’immobilisations 2025-2027 lors de la séance extraordinaire du jeudi 19 décembre 2024.

C’est un budget équilibré de 7 142 347 M\$, ainsi qu’un plan triennal d’immobilisations de 16.8 M\$ qui ont été adoptés par le Conseil municipal. « Dans la conjoncture économique actuelle, pour une troisième année de suite, nous avons concentré nos énergies pour vous présenter ce dernier budget » a tenu à spécifier le maire, de plus il mentionne qu’à la suite de la présentation du rapport financier 2023 par RCGT et en considérant qu’au cours de chacune des trois dernières années, des surplus ont été inscrits, il est de notre intention d’en retourner une partie à nos citoyens qui, rappelons-nous, ont vécu une période inflationniste au cours des dernières années. Ainsi, pour le budget 2025, un montant de 605 012\$ du surplus accumulé sera affecté afin d’équilibrer le budget 2025. Ceci nous permet un gel du compte de taxes pour une maison de valeur moyenne.

De plus, Monsieur le Maire ajoute : « le conseil estime avoir accompli une démarche équitable en majorant uniquement de 4.17% le taux de taxation général pour la portion résidentielle alors que les autres tarifs ont été maintenus à ceux de l’an passé sauf pour celui des matières recyclables qui a été complètement éliminé ».

### FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2025

- le taux de taxe général passe de 0.96\$ à 1.00\$ par 100\$ d’évaluation;
- Les tarifs des services demeurent les mêmes que ceux de l’an dernier alors que celui du service des matières recyclables est éliminé;
- Pour une propriété moyenne évaluée à 171 000\$, un contribuable paiera la même valeur que celle de 2024 soit près 2 663\$ en 2025.

### PLAN TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS 2025-2027

La Ville prévoit investir au cours des trois prochaines années 16 809 855 \$ dans différents projets d’infrastructures, dont les principales rubriques sont :

- Nouveau budget participatif ; 100 000 \$,
- Acquisition d’équipements ; 2 168 500 \$,
- Maintien des actifs immobiliers; 1 649 705 \$,
- Infrastructures routières; 4 798 650 \$,
- Autres projets ; 8 193 000 \$

La concrétisation de ces projets sera possible à la condition que la Ville obtienne des aides financières suffisantes pour les réaliser. Les changements annoncés permettront de maintenir les services à la population au même niveau.

La Ville demeurera vigilante au cours des prochains mois pour rencontrer ses engagements financiers.

-30-

### SOURCE

Daniel Langlois, directeur général et greffier [dg@villepaspebiac.ca](mailto:dg@villepaspebiac.ca)